

# Dans les organisations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages**

Band (Jahr): **1 (1907-1908)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

superfluité de marchandises de toutes espèces, alors que de l'autre côté nous voyons une armée formidable d'hommes capables de travailler et plongés dans la misère.

« Ici des millions de chemises invendues. Là des millions de corps nus. »

N'y a-t-il pas là de quoi avoir pitié?

N'y a-t-il pas là un ordre pitoyable?

Est-ce que cette sanglante imbécillité ne hurle pas aux cieux?

Prof. Dr A. DODEL.

## AU DEHORS

**Six sous par jour pour vivre.** — Une femme a déclaré l'autre jour au tribunal de Marylebone que depuis neuf ans son mari lui donne seulement trois pences (30 centimes) par jour pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses deux enfants.

Le juge, tout en reconnaissant la détresse de la malheureuse femme, dit que son mari ne pouvait être emprisonné pour ce fait, étant donné qu'il appartient à l'armée comme soldat et qu'il est très peu rétribué.

Qu'a-t-elle pensé, la *Tribune de Genève*, en racontant cette misère?

A-t-elle voulu dire que de telles monstruosité ne peuvent exister que dans une société perverse qui ne respecte ni la vie de la mère, ni celle des enfants, mais qui leur arrache le père pour l'occuper comme soldat et le rétribuer « très peu ».

Ou bien, la *Tribune de Genève* a-t-elle mentionné cette misère pour que nos gouvernants s'enorgueillissent et s'écrient : « Oh Dieu! nous te louons de ce que nous ne soyons pas si injustes et si barbares ».

Dans ce cas, nos gouvernants auraient tort, vous savez?

**Un marché.** — Quelqu'un entre dans un magasin et demande un fromage. Le marchand lui en remet un. L'acheteur l'ayant déjà empoché paraît réfléchir et dit : « J'aime mieux que vous me donniez une saucisse. »

Le marchand donne une saucisse et le fromage lui est rendu.

Et voici que l'homme à la saucisse veut s'en aller. « Mais, monsieur, dit le marchand, il vous faut payer la saucisse! »

— Moi? dit l'autre, mais pour la saucisse je vous ai rendu le fromage!

— Oui, mais... répond le marchand étonné, vous n'aviez pas encore payé le fromage!

— Je le sais bien, aussi je vous l'ai rendu.

Et l'homme à la saucisse s'en va sans payer.

Chacun dira : Ce fut un trompeur raffiné.

Appuyé! Mais réfléchissons un peu.

Par sa possession du sol, des fabriques, des mines, le capitaliste nous a pris les moyens de vivre. Ergo notre vie est entre ses mains. Et maintenant il dit aux ouvriers : « Vous pouvez garder votre vie; mais donnez-moi par contre les fruits de votre travail. »

Et l'ouvrier de faire ainsi, car il faut vivre. Et lorsque l'ouvrier se plaint qu'il soit obligé de donner au capitaliste sa force de travail, celui-ci lui répond : « Mais, par contre, je vous donne la vie! »

*D'un journal ouvrier de Chicago.*

## PENSÉES

**Personnalité.** — Celui qui dispose de ce « trésor le plus précieux des enfants de la terre » pourra de temps en temps se laisser aller sans crainte de mettre en contradiction ses paroles et ses actes avec sa vraie nature.

Un caractère cherchant à couvrir d'une anxiété pédantesque ses faiblesses et ses imperfections — un caractère pareil est toujours douteux. Par sa tenue, il avoue : « Je ne puis me donner tel que je suis, on découvrirait mon point faible, mon talon d'Achille et la foi en mon pouvoir disparaîtra. »

Celui au contraire qui est conscient de sa personnalité, peut avouer tranquillement : « Certainement, moi aussi j'ai mon talon d'Achille. Je ne le cache pas; mais je le défendrai contre les flèches et si un jour je suis blessé, la meilleure partie de mon être n'en souffrira pas. Que je sois fort malgré mes faiblesses — voilà précisément ma fierté. »

Emile HUGLI.

**Incitation au crime.** — De Victor HUGO, dans *Marion Delorme* :

Oh! pourquoi ma nourrice,  
Au lieu de recueillir le pauvre enfant trouvé,  
N'a-t-elle pas brisé mon front sur le pavé!  
Qu'est-ce que j'avais fait à ma mère pour naître?  
Pourquoi dans son malheur — dans son crime peut-être,  
En m'exilant du sein qui dût me réchauffer  
Fut-elle pas ma mère assez pour m'étouffer?

**Les inébranlables.** — Il y a deux sortes d'hommes qui, dans la vie, ne sont jamais vaincus et qui en toutes choses restent toujours debout.

Les premiers sont ceux qui ont le cœur droit; ils ne peuvent être abattus; ils ne sont pas toujours pratiques, mais dans leur âme ils sont toujours debout.

Les autres sont les immoraux, les sans-pudeur en dedans des frontières légales, ceux qui ont perdu la faculté de sentir des remords. Ceux-là pourront toujours atteindre les cimes, même si on les a forcés à courber la tête.

Emile HUGLI.

**Un internationaliste.** — MICHEL DE MONTAIGNE, dans son *Livre de voyage*, en 1580 :

J'estime tous les hommes mes compatriotes.

## DANS LES ORGANISATIONS

### Fédération Ouvrière des Aiguilles.

Dans le numéro de janvier de *L'Exploitée*, il a paru un article à propos du renvoi d'une ouvrière chez M. Macquat, fabricant d'aiguilles.

Nous avons le plaisir d'annoncer que le renvoi en question a été retiré, après une entrevue avec le fabricant.

Au l'esprit conciliant dont a fait preuve M. Macquat, nous avons tenu à compléter la correspondance parue dans *L'Exploitée*.

LE COMITÉ CENTRAL.

**La Chaux-de-Fonds.** — Quelques ouvrières sont encore en dehors de l'organisation, malgré notre propagande. Si elles persistent dans cette attitude, nous nous verrons obligés de les signaler dans la presse ouvrière, et cela dès la fin du mois de mars. Il semble que, pour une organisation aussi utile que le syndicat, aucune ouvrière ne devrait hésiter à y adhérer.

LE COMITÉ.